VIE PRIVÉE

DE L'EX-CAPUCIN

FRANÇOIS CHABOT,

ET DE

GASPARD CHAUMETTE,

POUR servir de suite aux Vies des fameux scélérats de ce siècle.

Plus le crime est caché plus il est dangéreux.

A PARIS,

Se trouve rue de Cléry n°. 75, à l'Imprimerie de FRANKLIN.

L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.

FRC 8933

MJW 17996 q

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

LES *révolutions présentent à l'univers le tableau le plus intéressant ; toutes les passions s'y développent; l'hypocrite laisse tomber son masque; sa face hideuse se montre et fait reculer d'horreur ; l'ambitieux lève sa tête altière ; l'avare étend ses mains crochues, et sa figure ridée paroit joyeuse à l'aspect de l'or qu'il contemple et qu'il veut ravir.*

Le philosophe observe ; le vrai patriote veille pour la patrie ; les sages investis par le peuple souverain de sa puissance, poursuivent les scélérats, et travaillent pour l'utilité publique ; enfin la vertu triomphe ; un nouvel ordre de choses arrive, et les mortels jouissent des doux fruits de la raison qui enchaîne à

ses pieds tous les crimes qui retardoient sa marche lente, mais certaine.

Après les d'Orléans, *les* Brissot, *les* Péthion, *les* Manuel *et les* Hébert, *dont nous avons donné la vie,* Chabot *est sans contre-dit le personnage le plus digne de figurer dans la galerie des scélérats qui ont trâhi leur patrie, et qui seront l'objet de l'indignation de la postérité, comme ils sont celui de la haîne et de la vengeance de leur siècle.*

Chacun de ces individus a une phisionomie particulière, un caractère différent, et a suivi des routes dissemblables pour parvenir au même but, pour satisfaire sa cupidité et ses perverses passions et pour élever sa fortune sur les débris de la fortune publique. Intriguer, corrompre, tromper, conspirer, tel a été le systême monstrueux de ces hommes singulièrement célèbres, et dont la plûpart avoient reçu de la nature, aveugle dans ses bienfaits, tous les talens nécessaires pour faire illusion et commettre, sous le masque flateur de la vertu,

tous les forfaits politiques qu'enfantoient leur ambition et leur scélératesse. Ces ennemis du genre humain, ces conspirateurs ingrats ne sont plus; mais peut-être est-il à craindre, qu'ils ne laissent après eux les traces de leur coupable existence et des complices assez hardis pour suivre le plan odieux qu'ils avoient contre-révolutionnairement tracé.

Heureusement des hommes vertueux et éclairés contrastent avec ces monstres, déjouent leurs projets et par des moyens purs et sages, atteignent le maximum du bonheur, assurent la félicité de la France et fondent la République une et indivisible sur des fondemens inébranlables.

Vainement l'intrigue s'agite encore; vainement la calomnie plane sur la tête des hommes éclairés autant que vertueux, qui défendent la souveraineté du peuple et font exécuter les loix; le génie de la liberté guide le char vic-

torieux de la révolution, et ne l'arrêtera que lorsque dans sa course rapide, il aura renversé tous les intrigans, tous les traîtres et tous les conspirateurs sur le cadavre impur du despotisme écrasé.

VIE PRIVÉE

DE L'EX-CAPUCIN

FRANÇOIS CHABOT.

FRANÇOIS CHABOT naquit à *Milhaud* en Rouergue, vers l'année 1758. Sa famille jouissoit d'une certaine considération, et son père, sans être opulent, avoit cependant de quoi fournir décemment au soutien de sa maison.

François *Chabot*, doué d'une imagination vive, d'un cœur brûlant, fit avec beaucoup de succès des études dont tout autre que lui auroient pu tirer le plus grand avantage.

Dans cet âge où l'on n'est plus enfant, mais où l'on n'est point homme encore, *Chabot* crut probablement aux sottises sacerdotal, et aux rèveries qui ont engendré tant de crimes, depuis deux mille ans, et qui ont fait ruisseller le sang de tant d'individus trompeurs ou trompés. Son esprit ardent lui faisoit exagérer les exercices de piété à un point qu'il paroissoit au moins dénué de bon sens, s'il n'étoit libre de raison; enfin *Chabot* étoit fanatique; l'étoit-il de bonne foi? n'étoit-il qu'un hypocrite? il y a apparence qu'il n'avoit que la tête exaltée ou dérangée.

Après avoir fait ce que l'on nommoit autrefois sa première communion, il puisa peu-à-peu dans les couversations des moines caffards qui obsédoient son père et sur-tout sa mère, le désir insensé de consacrer ses jours et ses modiques talens à l'exercice d'une religion, qui lui montroit la perspective d'une carrière d'autant plus brillante, qu'il se sentoit né avec toutes les dispositions nécessaires pour faire un bon prêtre; car *Chabot*, dès son enfance, parut, aux yeux des clairvoyans, l'image vivante de l'hypocrisie, et témoigna le penchant le plus décidé pour toute espèce de charlatanisme.

nisme. Après avoir passé en revue tous les ordres où le mensonge, l'erreur et la scélératesse étoient le plus à l'ordre du jour ; il forma le grand, le sublime projet de se faire capucin ; il se présenta, fut reçut à bras ouvert par la gente barbue, et se distingua même de ses pareils pendant son noviciat. En effet, *Chabot* mérita bientôt par ses sottises exagérées, les sots aplaudissemens de ses sots supérieurs.

Il parcourut la théologie avec un succès étonnant chez les capucins ; car personne n'a oublié que parmi cette foule de gens barbus, imberbes, chaussés, déchaussés, noirs, pies, bruns, blancs, et gris, les capucins tenoient un rang distingué par leur crasse ignorance, leurs bassesses, leurs vilenies et leurs profonde imbécilité.

Chabot devint prêtre et porta le beau nom de père, nom sacré, qui étoit avili alors, comme chacun sçait, puis qu'il étoit porté par des gens indignes même de celui d'homme.

Chabot devenu plus libre étant profès, perdit insensiblement, suivant l'usage, son fanatisme ; ayant été dupe, il en fit ou voulut en

faire d'autres ; et pour y parvenir plus sûrement, il s'adonna à la prédication.

Il avoit acquis tous les vices qui dominoient dans les couvens ; de libertin, il devint débauché, d'ambitieux, il devint intriguant et cabaleur. Il ne tarda pas à donner des preuves de ses talens dans l'intrigue. On sçait qu'il y avoit autant de cabales pour être gardien, sacristain et pour parvenir à toutes les autres dignités sacerdotales, que l'on en voyoit chez les tyrans, pour obtenir une décoration quelconque, ou le vil avantage de donner la chemise au despote. A peine fut-il sorti de son noviciat, que *Chabot* travailla à s'élever au dessus de ses confrères, et à captiver leur confiance, pour se faire nommer à quelque dignité. Il se montroit affable, complaisant et jouoit en petit dans le couvent le rôle de tartuffe, qu'il remplit par la suite avec tant de succès, dans la carrière politique. L'ambition n'étoit pas le seul sentiment qui l'animoit.

La nature bien au dessus des vains préjugés que la philosophie vient de détruire, faisoit entendre sa voix puissante dans tous ses sens. L'amour, ce bienfait que nous tenons d'elle, l'a-

mour, ce sentiment délicieux qui aggrandit l'âme quand il est pur, est la source des vertus dans a société ; mais il enfantoit des crimes odieux chez les moines, dont les passions honteuses dégradoient l'être, en affoib issant chez eux le physique et le moral; c'est ainsi que tout se corrompoit chez ces hommes qui trompoient ou tachoient de tromper la nature et leurs semblables.

Chabot fut moine dans toute la force du terme ; aucun des vices de cette clace jésuitique ne lui fut étranger; mais la nature ne peut-être satisfaite des outrages qu'on lui fait, tot-ou-tard elle réclame ses droits et les obtient. Notre capucin né avec un tempérament fougueux ne pouvant y satisfaire librement sans scandale, attiroit secrettement dans sa chambre des jeunes filles, dont il dirigoit la conscience. Une enfant qui venoit à peine d'atteindre sa douzième année, manqua d'être victime de sa brutalité ; l'innocence rebelle aux efforts du crime fut victorieuse; l'avanture fit du bruit; les moines afin de la faire oublier, firent voyager *Chabot*, qui alla prêcher dans Ville-Franche, corrompre les femmes et escroquer leurs maris.

Parmi les imbéciles que l'on nommoit jadis dévotes, la veuve d'un praticien, âgée de 40 à 45 ans, encore fraiche, assez riche, fit la conquête du révérend ; la bonne fortune étoit complette; plaisirs, argent, tout se réunissoit pour le barbifer; mais l'homme n'est jamais content ; ses desirs font son bonheur et son tourment. *Chabot* qui menoit une vie douce à Ville-Franche, prêchant, mangeant, confessant, buvant, ayant maitresses agréables, fut bientôt tourmenté par le démon de l'ambition, qui lui fit concevoir le grand projet d'être gardien et même supérieur de son couvent, tant l'esprit de domination étoit naturel aux prêtres et aux moines.

Aidé de l'argent de sa veuve, il intrigua, cabala, calomnia ses concurrens et à force de bassesses et de ruses, il parvint à accaparer les suffrages et fut nommé presqu'unanimement gardien de la capucinière de *Milhaud*. Il se rendit à son poste, quitta *Montpellier* et sa veuve qui de désespoir ou de maladie mourut trois mois après l'élévation de son directeur; *Chabot* qui l'avoit abandonnée avec toute l'indifférence de l'ingratitude, se consola aisément de sa mort en apprenant qu'elle

lui avoit légué une montre d'or et environ quatre-cent francs, qui lui furent remis par la servante de sa bienfaitrice, à qui *Chabot* avoit déja donné quelques preuves d'attachement; cette fille qui avoit tout ce qu'il falloit pour ne plaire qu'à un capucin, se nommoit *Fanchon-Dubut*; elle vint s'établir à *Milhaud*, en 1780; elle avoit à cette époque, vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Le révérend gardien alloit se délasser chez elle de ses travaux, et dépouillé de sa grandeur capucinale, il savouroit dans sa chaumière les doux plaisirs de l'égalité.

Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle s'emplit.

Fanchon éprouva bientôt que les roses de l'amour ne sont pas sans épines. Le père gardien ne fut ni fâché, ni allarmé de l'état de son amie, mais jaloux de sa réputation, il songea à éviter le scandale et à se débarasser sur autrui d'un fardeau qui lui préparoit plus d'un embarras. Il confessoit un voiturier, propriétaire à *Milhaud* d'une petite maison, d'un grand et fort mulet, de deux chevaux, d'une charette et d'une espèce de chaise; *Chabot* réussit à le rendre père de l'enfant que *Fanchon* portoit dans son sein; il fit

lui-même la cérémonie du mariage, et paya généreusement les frais du repas, première suite de ce sacrement. Le révérend gardien, après la messe usitée en cas pareil, assista aux noces, but en capucin, et malheureusement il se grisa; *Chabot* avoit la tête faible, le vin tendre; il fut indiscret; le nouveau marié prit de l'humeur de certaines libertées que le révérend père se permit; la fête fut troublée par la jalousie de l'époux; mais l'adresse de *Fanchon*, la prudence des convives arrêtèrent la vivacité du mari, et calmèrent peu-à peu les feux de l'irrévérend *Chabot*, dont chaque parole et chaque geste annonçoient que:

La franchise et le vice vont très souvent ensemble.

On le reconduisit à son couvent; le lendemain à son réveil, il comprit combien il étoit dangereux de boire en public; il sçut cependant avec de l'argent se concilier le mari de *Fanchon*; il continua ses liaisons avec la femme; l'aventure fut oubliée et n'eut aucunes suites fâcheuses.

Sa révérence n'étoit pas sans esprit, et le fantôme de religion, qui dans sa première jeunesse l'avoit conduit au couvent, étoit totalement

anéanti; le dégoût de son état, le mépris de toutes les pratiques superstitieuses de ses confrères, portoient dans l'âme de *Chabot* tout le noir de la mélancolie qui sans doute fut la cause d'une maladie assez grave qu'il essuya. Il avoit sçu plaire aux habitans de *Milhaud*, et déplaire aux capucins, ses camarades. Son gardianat alloit expirer; il étoit à peu-près certain que ses supérieurs alloient le faire voyager, et que redevenu simple religieux, il seroit désormais assujetti à toutes les règles de son ordre; accoutumé à commander, il vit arriver avec peine le moment où il lui faudroit obéir. Les pélérinages sur-tout auxquels il étoit destiné lui causoit un chagrin cuisant, mais il cabala et intrigua si bien, que par le crédit d'un vieux ci-devant imbécille, bienfaîteur de la capucinière, il resta dans le couvent. Ses dignitées n'existant plus, il alloit de châteaux en châteaux, quêtant, gueusant, mangeant, buvant, se soulant, et obtenant par-ci par-la, les faveurs de quelques femmes de chambre qui n'avoient pu se faire regarder même du dernier valet de la maison.

Chabot n'ignoroit pas qu'il ne devoit les faveurs méprisables de ces femmes méprisées,

qu'aux besoins que la nature fait éprouver indistinctement à tous les êtres animés; mais l'amour-propre lui faisoit attribuer à son costume le dégoût qu'il inspiroit en général à toutes les personnes aimables à qui il osoit adresser ses vœux. Ses passions prenant chaque jour un nouvel accroissement, et les difficultés pour les satisfaire, étant pour lui insurmontables, sur-tout depuis que, dépouillé de dignité, il manquoit des fonds nécessaires pour acheter les faveurs de quelques *Fanchon*, il forma la ferme résolution d'abandonner à quelque prix que se fut, un état où la nature rencontroit tant d'obstacle pour se satisfaire. *Chabot* prêchoit assez bien, confessoit beaucoup, et de cette manière il étoit parvenu à captiver la confiance de tous les cultivateurs des environs de *Milhaud*. Le rusé personnage étoit chéri à six lieues à la ronde; après dieu, le capucin *Chabot* étoit l'homme des villageois; aussi, avoit-il l'adresse de profiter de ce moment de faveur, pour préparer les moyens de se faire sécullariser; car il ne prévoyoit point alors que le temps de la raison alloit paroître et que les prêtres, les tyrans et les moines disparoîtroient devant elle, comme les ténèbres de la nuit au lever du soleil.

A quatre lieues de *Milhaud* vivoit la vieille veuve d'un ci-devant vieux comte, bien riche, bien bête, bien supertitieuse, et enfin telle qu'il la falloit aux prêtres et aux moines pour en tirer tout le parti qu'on peut tirer d'une vieille femme à préjugés. *Chabot* confessoit cette ci-devant comtesse, et selon l'usage, lui attrapoit pour le service de dieu, des sommes assez considérables, dont il rendoit peu de chose au couvent. La cupidité dont le germe étoit depuis long-tems dans son cœur, commença dès ce moment à se développer en lui et l'espoir d'être bientôt dehors du couvent, joint au desir d'être à son aise dans le monde, lui fit songer aux moyens d'acquérir des richesses, et ses premiers essais pour y parvenir, prouvèrent que *Chabot* n'étoit pas délicat sur cet article.

Il forma d'abord aux dépens de sa pénitente le commencement d'un pécule qui depuis, lui servit aux dépenses qu'il crut devoir faire pour entrer dans les assemblées primaires, à la naissance de la révolution.

Cette imbécille dame avoit une nièce d'environ quinze ans, et un neveux qui atteignoit

à peine sa huitième année. *Chabot* montroit le latin au jeune homme et donnoit à la demoiselle *des leçons de physique expérimentale.* Cette jeune personne que l'innocence rendit aisément coupable, se trouva bientôt dans le même cas que *Funchon.* Sa révérence, pour cacher cet événement, n'avoit pas les mêmes ressources qu'il avoit employées pour conserver l'honneur de sa première maîtresse. Mais l'homme peu délicat est ingénieux pour se tirer du plus grand embarras; *Chabot* étouffant dans son cœur gangrené tous les cris de la nature, eut recours à un moyen affreux, pour voiler sa scélératesse et arracher sa victime à la honte et au déshonneur. Aucun crime n'étoit étranger aux moines, et *Chabot* bien fait pour l'être, possédoit le germe de tous les vices. Avec le secours d'un nommé *Galtier*, chirurgien du pays, mort il y a dix-huit mois à Paris, rue Saint-Dominique, et demeurant alors à *Milhaud*, la malheureuse demoiselle, suivant aveuglement les criminelles implusions de son barbare amant, et aidée des secours parricides d'un art assassin, fit une fausse-couche, sans que sa tante ait eut le moindre soupçon de son état; *mais le crime porte avec lui sa punition.* La mère coupable

qui pour se dérober à la honte eut la cruauté d'étouffer de sang-froid le fruit de ses liaisons clandestines, en perdant son innocence, perdit aussi sa santé. Une maladie cruelle fut la suite de son crime, et elle mourut bientôt déshonorée, entre les bras de *Chabot*, qui poussa l'hypocrisie au point de la confesser lui-même, et de l'exhorter vis-à-vis la tante, avec tout le zèle apostolique dont il étoit capable. Sa victime mourut, et pour s'en consoler il tira de la vieille tante une somme très forte, sous prétexte de faire dire des messes pour le repos de l'âme de la défunte; mais il s'appropria cet argent, et oublia la perte de son amie.

Ne trouvant plus de belle assez facile ni assez crédule pour se laisse tromper, *Chabot* ne tarda pas à s'ennuyer au château, il cessa bientôt d'y faire sa résidence habituelle et recommença sa vie errante et capucinale. Soit qu'il eut cessé son commerce avec *Fanchon*, soit qu'il fut réservé avec elle, il étoit très bien avec le mari; on se rapelle que ce dernier étoit voiturier; *Chabot* s'associa avec lui pour faire la contre-bande. Ils ajoutèrent à ce moyen honnête

d'amasser de l'argent, celui d'un petit commerce de mouchoirs et de mousselines, que *Chabot* débitoit avec succès à ses pénitentes, qui achetoient des habits de luxe de leur cupide directeur, qui leur ordonnoit la simplicité dans le costume. Colporteur et contrebandier, l'époux de *Fanchon* partageoit avec le capucin tous les profits, qui étoient assez considérables, quand ils se virent propriétaires d'un petit trézor, enfant de la friponnerie, ils formèrent le dessein d'aller à *Toulouse* et l'exécutèrent.

Chabot y prêcha le carême, dans l'église des pénitens gris, avec assez de succès. Il obtint selon l'usage quelques diners chez les grands, auprès desquels il étoit le plus plat des plus vils courtisans. Il trouva le moyen de se lier avec quelques membres du parlement; la femme d'un des conseillers le trouva de son goût, en fit son directeur, lui accorda sa confiance et l'honora de ses vieilles faveurs.

Forcée de se rendre à Paris, en 1782, pour terminer quelques affaires, la conseillère y conduisit son serville favori, qui vit alors cette capitale pour la première fois et au dépens de

sa pénitente. Il y a apparence que *Chabot* n'eut aucune avanture remarquable pendant son séjour à Paris: ce fut à cette époque qu'il connut *Danton*, alors avocat au conseil, chez qui le besoin étoit à l'ordre du jour et à qui le boucher et le boulanger venoient sans cesse présenter d'inutiles requêtes. Le capucin se lia encore avec *Delaunai*, gouverneur de la Bastille, et avec la femme de ce traître, qui étoit *Martiniste*. On sait que c'étoit une secte obscure qui croioit sottement avoir communication avec les bons anges. Madame la conseillère qui avoit l'esprit porté à la superstition, prit goût pour cette secte; la défendit, et crut voir son bon ange dans *Chabot*, qui la confirmoit dans ses visions. De retour avec elle à *Toulouse*, il y propagea pour lui plaire le *Martinisme*.

Chabot ne perdit pas de vue son ami le contre-bandier colporteur; la masse des fonds de la société étoit augmentée, et le mari de *Fanchon* avoit alors plus de trente mille livres, puisqu'il acheta dans les environs de *Milhaud*, une métairie qu'il paya cette somme. Le capucin partageant de moitié avec son digne

associé, en possédoit au moins autant. Devenu très riche, il faisoit de fréquens voyages à *Toulouse* et à *Montpellier*. Ce fut dans cette dernière ville, où les libertins vont recouvrer leur santé, que *Chabot*, par une bizarerie singulière, perdit la sienne. Les étudians y donnoient un bal masqué. Le capucin qui jamais n'avoit vu pareille fête, fut curieux d'y assister; il se déguisa en *pentalon*. Sous cet accoutrement, *Chabot* parut au bal où étoient réunies toutes les belles de la ville, qui depuis leur plus tendre jeunesse, avoient fait divorce avec la vertu et la décence. Le capucin, peu accoutumé aux exercices du bal, promena pendant quelque tems ses regards incertains, mais avides, sur toutes les beautés postiches ou fanées, qui se disputoient a l'envie la conquête du plus sot, ou du plus facile. La *Foredville* parut enfin fixer son attention d'une manière plus particulière; il la lorgna, la rusée voyant les dispositions favorables du défroqué, vint bientôt l'agaçer, et insensiblement elle l'entraîna chez elle, où le gas puisa à long-trait le poison de Vénus dans les bras de la volupté. Les écus de la conseillère se dissipoient dans les orgies les plus scandaleuses;

la *Foredville* monta une nouvelle garderobe en quatre jour, et son prodigue amant condescendoit aveuglement à tous ses caprices, qui naissoient avec une rapidité dont l'entreteneur n'auroit point tardé à se lasser sans le petit désagrément qu'il éprouva, et qui lui fit envoyer l'objet de son amour, à tous les diables. Déja six jours s'étoient écoulés et *Chabot*, avoit mangé trois à quatre mille livres, que la conseillère lui avoient fournis; déja le bandeau qui l'aveugloit sur le compte de sa nouvelle conquête, commençoit a se déchirer; la froideur avec laquelle elle répondoit à ses caresses, tandis qu'elle se montroit ardente à recevoir ses présens, lui persuadoit que celle qu'il idolâtroit, avoit l'âme plus intéressée que sensible, et n'étoit qu'une ingrate. Mais il se trompoit, et il ne tarda pas à s'appercevoir de la reconnoissance de son amante. Confus du bienfait qu'il en reçut, il se retira et son amour se métamorphosa en fureur, lorsque le triste état où il se trouva tout-d'un-coup, le força de passer du temple de Cythère aux atteliers d'Esculape.

Chabot, hors d'état de pouvoir suivre le

cours de ses débauches, se mit en pension chez un médecin, à qui il donna le peu d'argent qu'il lui restoit, et lui promit le pérou, s'il parvenoit a le guérir. Le médecin promit de son côté, et ses soins, le hazard peut-être, rendirent au bout de six semaines, la santé à l'ex-révérend *Chabot*, qui après avoir employé tous les *grands moyens*, se crut parfaitement guéri, et jura à son libérateur de n'être point ingrat.

Le médecin plein de confiance en la probité apparente de son malade, l'engage à demeurer encore quelque-tems chez lui, au moins jusqu'au retour de sa fille aînée, qui doit arriver incessamment du couvent. (il existoit encore alors de ces retraites où le fanatisme travailloit a égarer l'esprit humain.) *Chabot* se rend avec empressement aux premières instances de son médecin, et spécule déja sur l'innocence et la faiblesse de la jeune personne. Elle arrive; le capucin, en entretenant en elle les préjugés ridicules dont on l'a nourie, s'empare adroitement de son esprit, pour parvenir à posséder son cœur. Après lui avoir parlé quelque-tems de l'amour de Dieu, il l'entretient de l'amour des hommes, et ne lui parle bientôt plus que de celui

celui que sa beauté et son mérite lui ont inspiré. L'amour-propre est de tout âge; ce tyran étend particulièrement son empire sur ce sexe charmant, qu'il rend souvent coupable, en l'aveuglant sur son mérite, et en lui faisant regarder comme sincères les complimens les plus exagérés; armes puissantes et victorieuses, dont les hommes se servent pour dompter les cœurs les plus rébelles. L'aimable *Rozette* étoit femme, parconséquent faible et crédule. Le perfide *Chabot*, sans cesse à ses pieds, la flatte, lui jure l'amour le plus ardent, et en lui peignant avec les couleurs les plus séduisantes le bonheur imaginaire dont jouit une âme sensible, il glisse insensiblement dans son cœur innocent, le germe de l'impudeur et du libertinage. Pour vaincre la raison, il attaque les sens. Son triomphe n'est pas éloigné; l'amour, qui n'à plus que la nature à combatre, est bientôt vainqueur. *Chabot* presse sa victime, elle résiste encore un peu, il persiste, elle s'attendrit, elle chancelle, et *Rozette* perd dans les bras du plus adroit des corrupteurs, le fruit d'une éducation de dix-neuf ans.

Un plaisir séduisant, des jouissances pasagère

lui font oublier ses devoirs, et son innocence, et l'aveuglent sur les dangers auxquels elle s'expose. Le capucin, heureux de l'égarement de sa victime, jouit du fruit de sa scélératesse, et diffère chaque jour son départ, sous le prétexte de quelques *reliqua*, dont il désire entièrement se purger. Il parvient aisément à subvenir aux frais de sa pension et de son traitement, par quelques erreurs de compte qu'il eut l'adresse de laisser échapper dans les affaires du bon papa, dont il s'étoit complaisamment chargé.

Ce dernier, sollicité par la maman de donner un époux à *Rozette*, jetta les yeux sur un jeune militaire qui, introduis dans la maison, ne tarda pas à témoigner combien la présence du révérend lui étoit importune; *Chabot* s'en apperçut, et n'osa braver l'épée de l'enfant du dieu Mars; *Rozette* aimoit mieux entendre parler du paradis que de la guerre, et parconséquent, préféroit *Chabot* à *Belleval*. Celui-ci n'éprouvant que mépris, et rigueur de la part de celle à qui il adressoit ses vœux, se livra bientôt à toutes les fureurs de la jalousie. Il ignore le commerce clandestin des deux amants,

et cependant il dit hautement que *Chabot* est un séducteur, et *Rozette* une libertine. Il jure, il menace son rival; *Chabot* tremble, fait son paquet et se sauve; la belle gémit, le papa gronde, la mère crie au déshonneur, invoque la sainte vierge, et veut que *Rozette* déclare tout-de-suite la vérité. La franchise est rarement dans un cœur qu'un moine a corrompu ou dirigé; *Rozette* ment, et très hardiment, *Rozette* emprunte le langage de l'innocence. Quelle est l'ex-innocente qui, dans pareille occasion, n'eut pas suivi prudemment l'exemple de *Rozette*.

Belval ne tarde pas à se repentir d'avoir été assez peu réfléchi di-t-il, pour supporter qu'un être comme *Chabot* ait pu captiver le cœur de l'aimable *Rozette*; il lui en demande mille et mille pardons; la belle dissimule, lui pardonne, et promet de le payer du retour le plus sincère.

Cependant *Chabot* n'a pas entièrement renoncé à sa conquête; c'est à l'église, qu'il espère la revoir, c'est là qu'il lui fait remettre le billet suivant :

» Belle et adorable *Rozette*, de tous les » despotismes, le despotisme parternel est le

» plus cruel ; l'amour pour s'en débaraser ne
» doit garder aucun ménagement ; venez ce
» soir au *salut*, et votre amant vous fera
» connoître ce qu'il a fait pour vous rendre
» à l'amour et au bonheur.

La belle ne manque point au rendez-vous ; une voiture étoit à la porte de l'église ; un coup-d'œil de *Chabot*, qui, caché derrière un confessionnal, indique à *Rozette* qu'elle doit sortir ; son amant la suit ; ils partent, et le cocher bien payé, les a bientôt conduit hors de la ville. *Chabot* ne peut résister au feu qui le dévore ; il fait arrêter la voiture à la première hôtellerie, et se dispose à prouver à son amante que son ardeur est toujours la même, lorsque du bruit à la porte de la chambre appaise ses feux ; il ouvre en tremblant, et tombe presque mort en voyant *Belval*, les yeux étincelans, l'épée à la main, et qui alloit l'immoler à sa jalousie, si *Rozette*, en se jettant à ses genoux, n'eut appaisé sa rage et rappellé son amour. L'officier emène *Rozette* ; *Chabot* revenu à lui, veut partir aussi, mais il faut payer ; le cocher avoit eu l'adresse de le dévaliser, de sorte que notre pauvre capucin est obligé de

demeurer cinq jours en ôtage dans l'hotellerie, où les personnes instruites de son avanture venoient le voir, comme une pièce curieuse. On parla beaucoup de cette aventure ; il parut même alors une chanson sur l'air: *il étoit une Fillette* intitulée: *l'enlévement de Rozette.* Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur transmettant cet enfant de la gaîté française, dont nous aurions desiré pouvoir faire disparoître quelques expressions qui nous ont parut un peut trop libres; mais nous la citerons littéralement.

Une gentille fillette
Qui n'avoit que dix-neuf ans,
Fit un jour la descampette
Avec *Chabot* son amant;
Eh hu, eh hai! ouin, ouin!
Voilà comme on s'enfile;
Fille qui vous sauvez comm' ça,
Bientôt vous ferez un faux pas,
Et puis par-ci, et puis par-là,
On va tous deux cahin caha.

A peine sont-ils en route,
Que le barbu plein d'ardeur,
Vous met la belle en déroute,
Et lui dévoile son cœur;
Eh hu, eh hai, ouin, ouin!
Voilà comme on s'enfile;

Rozette qui croit tout cela
Par àcompte vous l'embrassa,
Et puis par-ci, et puis par-la;
Le fichu va cahin caha!

Bientôt le couple en silence
Exprime à l'envi ses vœux,
Déja notre amant commence,
A satisfaire ses feux;
Eh hu, eh hai, ouin, ouin!
Ah! ah! comme il enfile!
Rosette qui souffrez cela
Bientôt de vous l'on chantera,
On vous met-ci, on vous met-là,
Et l'honneur va cahin caha.

Chabot relevoit *Rozette*,
Lorsque *Belval* arrivant,
Nos deux amans vous arrête,
Et les conduit en chantant;
Eh hu, eh hai, ouin, ouin!
Voilà comme on s'enfile!
Fille qui goutez de s'fruit là
Bientôt le cœur vous en dira,
Un mal par-ci, un mal par-là;
Et l'enfant vient cahin caha!

On sent bien que *Chabot* ne fut point tenté de retourner à *Monpellier*, sur-tout, l'orsqu'il apprit que les geunes-gens de cette ville se disposoient à lui caresser les épaules à son

arrivée. Il partit de l'hôtellerie, couvert du mépris général ; et allant en pélerin de vilage en vilage, cherchant encore à faire des dupes, mais la renommée avoit répendu le bruit de ses hauts faits ; et dans presque tous les endroits où sa révérence se présentoit, elle étoit hounie, bafouée, et chassée de toutes les maisons où l'honnêteté faisoit encore son séjour. Il se rendit enfin à *Milhaud*; la réputation qu'il s'y étoit acquise par son hypocrisie monacale, fit regarder comme l'effet de la colomnie les petits bruits qui circuloient sur son compte.

Nommé député à la deuxième législature, il vint prendre un domicile à Paris, rue Basse-du-Rempart, tout défroqué et affectant par intrigue, et non par raison, le plus souverain mépris pour les sottises de son état dont-il se déclara l'ennemi le plus ardent.

Chabot parvenu au poste le plus honorable, oublia bientôt au sein de l'abondance que la décence et l'honêteté doivent être l'appanage du législalateur. Débeauché par goût, autant que par habitude, il fit de la maison où il demeuroit le rendez-vous scandaleux de tout ce que Paris

renfermoit de plus crapuleux en filles publiques. Les représentations de son hôte, choquèrent sa hauteur, et faisant valoir l'autorité qu'il croyoit avoir, il parut menacer ceux qui osèrent parler contre sa conduite.

Il seroit tromp-long de donner ici l'histoire crapuleuse de sa vie libertine, pendant le cour de la législature; il suffira de dire qu'il songea moins à se rendre digne par son travail de la confience que le peuple lui avoit accordé, qu'à s'enrichir de ses dépouilles et se dédomager par les excès les plus révoltans, des privations auxquelles l'avoit contraint son premier état. Il passoit toute la journé à intriguer à dresser l'échafaudage de sa réputation patriotique, et parconséquent à enfanter ou à mettre en exécution les moyens les plus perfides pour faire illusion et préparer ainsi la voie la plus vaste et la plus favorable à son embition démesurée.

Il consacroit presque toutes les nuits à des orgies le plus scandaleuse, au point que son hôte pressé par ses autre locataire, se vit obligée de lui signifier, à différente reprise de déloger, s'il ne cessoit de faire de son domicile

domicile, l'égout de ce que Paris avoit dans son sein de plus débauché et de plus impurs. Joueurs, escrocs, contre-bandiers, grouppeurs à gages, marchand d'argent, femmes publiques sur-tout, tels étoient les personnages avilis dont *Chabot* faisoit particulièrement sa société. Rarement il se couchoit la tête saine, et quelquefois les honteux partisans de ses excès étoient obligés de lui prêter les secours de leurs bras pour l'aider à se relever d'une chûte dont il ne s'appercevoit pas, et pour le jetter sur son lit où l'engourdissement de tous ses sens, plutôt qne le sommeil mettoit un terme à sa débauche.

Chabot qui paroissoit tout entier livré à ses plaisirs, n'oublioit pas cependant de travailler à son élévation; toutes les ruses et les intrigues que l'ambition peut enfanter pour se satisfaire furent mises adroitement en jeu par le défroqué, et de Paris même, il cabala si bien dans son département, avec le secours de quelques agens affidés, qu'il parvint à se faire nommer député à la convention. C'est alors qu'il ne connut plus de bornes dans ses desirs, dans ses passions, dans sa vanité, et sur-tout dans son

insatiable cupidité. Avide de s'enrichir, tous les moyens lui paroissoient également bons, quand ils étoient également sûr. La rue d'Anjou, au coin de celle St.-Honoré, où il alla demeurer, fut le nouveau théâtre de ses débauches, et le repaire des intriguans scélérats qui venoient combiner avec lui la misère du peuple, la destruction des meilleurs patriotes, et par conséquent faciliter le retour de la royauté et du despotisme.

Ce fut alors qu'il donna un sepctacle qui ne seroit que risible, s'il n'offroit en même-temps un outrage fait aux mœurs et à l'honnêteté publique. Habile à corrompre et à débaucher, il parvint à remplir par *intérime* le rôle d'amant près d'une commerçante de la rue St.-Honoré, dont le mari étoit parti pour la campagne. Ce bon homme n'étoit pas attendu de si-tôt par sa fidelle épouse; de sorte que cette honnête femme croyoit pouvoir se dédomager sans crainte dans les bras de *Chabot*, des privations que lui réservoit l'absence de son époux; un soir les deux amants étoient couchés ensembles, lorsque le moderne vulcain rentre inopinément chez lui, et trouve le couple amoureux dans

la même situation que Mars et Vénus, lorsque le soleil alla les dénoncer aux dieux. Un bras nerveux armé d'un bon bâton, fait sentir à *Chabot* la force de la vengence; vainement il veut faire résistance; ses cris, ses prières ensuite sa qualité même qu'il dévoile, rien n'arrête la colère de l'époux qu'il a outragé; ses heurlemens éveillent tout le quartier, la garde arrive, et parvient sans savoir qui il est, a le soustraire à la vengeance de son robuste adversaire.

Chabot voyant qu'il n'étoit pas toujours avantageux de chasser sur les terres d'autrui, forma le projet d'avoir une femme en propriété, mais avant de faire cette acquisition, il reçut encore plusieurs leçons qui le confirmèrent dans la résolution qu'il avoit prise de se marier. Cet homme, astucieux et fourbe, qui avec l'âme la plus vile et la plus digne du despotisme, jouoit le rôle du plus sincère sans-culotte, avoit eu l'orgueil d'adresser ses vœux et d'offrir sa chétive personne à une ex-marquise un peu avancée en âge, qui de son côté eut la faiblesse d'accueillir ses hommages; dans l'espérance sans doute, de trouver en lui

un manteau favorable pour couvrir son aristocratie.

Sans aimer, la femme est naturellement jalouse; l'amonr-propre fait souvent chez-elle le même effet que l'amour chez les hommes. La marquise le prouva. Sans être animée pour l'ex-capucin de sentimens bien tendres, elle exigeoit cependant qu'il s'acquittât près d'elle sans réserve du rôle d'amant. L'ex-barbu qui, de son côté, n'étoit pas plus amoureux des ci-devans appas de madame, se montroit peu ardent à remplir ses devoirs, et l'auroit bien vite abandonnée, si les écus de la marquise n'eussent eu pour lui un attrait irrésistible. Peu-à-peu il parvint à s'en approprier la majeure partie, et le premier usage qu'il en fit fut d'acheter les faveurs de la femme de chambre de la maison qui, plus jeune que sa maîtresse, l'eut peut-être surpassée aussi en beauté, si un malheureux accident ne lui eut enlevé trois dents et l'œil gauche dans son enfance. *Chabot* parut en être épris au point que, malgré toute sa lâcheté, il bravoit la jalousie du valet d'écurie Lafleur, qui sans doute avoit des droits pour lui disputer sa

conquête. Indifférent et froid avec la marquise, le défroqué se dédomageoit avec la borgne Julie des sacrifices que l'intérêt lui arrâchoit. Un beau matin, au sortir du boudoir de madame, il s'arrête selon sa coutume, dans l'anti-chambre, prodigue ses caresses à sa digne amie; la marquise entre, surprend le couple amoureux, entre en fureur; appelle les domestiques, crie au scandale, au libertinage; trois gaillards qui croient une armée de voleurs dans la maison, se présentent armés de bâtons, en déchargent une centaine de coups bien appliqués, sur les épaules de l'amant confus, trainent le beau sire dans le jardin; *Lafleur* excite le courage de ses camarades; les coups redoublent, et *Chabot* est plongé dans un bassin d'eau, dont il ne parvient à sortir qu'en abandonnant à ses correcteurs un assignat de deux-cent livres. Il se sauve tout meurtri, tout dégoutant d'eau, va jouir dans son lit du fruit de ses exploits, et se garde bien de publier cette avanture, qui l'auroit rendu l'objet de la dérision publique.

Enfant chéri du vice, il devenoit de plus en plus incorrigible. A peine la douleur des

reins fut-elle dissipée qu'il oublia les coups de bâtons et le bassin, pour aller faire sa cour à une jeune personne qu'il enleva bientôt, et avec laquelle il vécut en concubinage jusqu'au moment où il se maria. On dit même qu'il la garda encore après cette époque, six-semaine chez lui, en qualité de dame de compagnie. Un jeune homme à qui cette jeune personne qu'il adoroit avoit été promise en mariage, ne put survivre à l'infidélité de son amante. Le 2 août 1793, il se présente chez elle, rue St.-Honoré, presqu'enface de la rue de la Sourdière; le révérend *Chabot* s'y trouve; la belle refuse la porte à celui à qui depuis long-tems elle avoit juré l'amour le plus sincère; le jeune homme furieux n'éprouve plus d'autre sentiment que le désespoir; il se donne trois coups de couteau dans le cœur, tombe, et expire un moment après, entre les bras des personnes qui étoient accourues pour le relever. *Chabot*, instruit de cette avanture en sourit, et parut s'applaudir de son trihomphe.

Après avoir donné l'exquisse de la vie privée de *Chabot*, nous laissons à nos lecteurs à juger ce que la nation pouvoit attendre d'un

homme corrompu, que l'habitude du vice, et la passion de tromper et de s'enrichir rendoient capables de tous les forfaits politiques et moraux. Nous n'entreprendrons pas de le suivre dans le détail de sa vie politique. Intrigues, ruses, bassesses, fourberie, hypocrisie sur-tout, il n'épargna rien pour usurper la réputation du patriotisme; il employa tout les moyens cachés que sa scélératesse rafinée put inventer pour faire servir son crédit à l'accroissement de sa fortune, et pour satisfaire sa coupable ambition.

Mais des réputations usurpées s'écoulent facilement :

Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Chabot, grand patriote en paroles, avoit l'âme d'un conspirateur. A la faveur du voile dont il couvroit sa turpitude, il fit quelque-temps illusion, et le peuple, souvent trop facile à se laisser prendre par les apparences, le mit, comme bien d'autres, au nombre de ses défenseurs. Mais, pouvoit-il être ami du peuple et

de l'égalité, celui qui ne connoissoit d'autres jouissances que celles qui s'acquièrent au dépens de l'égalité, pouvoit-il être ami de l'égalité, celui qui, insatiable d'influence et dévoré par la soif de l'or, et tourmenté par le démon de l'ambition ne songeoit qu'à s'élever de forfait en forfaits, au dessus de ses concitoyens, celui enfin qui parcouroit les faubourgs de Paris pour jouir du plaisir orgueilleux d'entendre dire de lui : *voilà Chabot qui passe.*

Quantité de factions différentes s'élèvent à la fois, contre la liberté ; semblables dans leur but, elles y marchent par des routes opposées et ne s'entre-choquent que pour mieux se soutenir et détourner l'attention de leurs coupables intrigues. C'est ainsi qu'on voit *Hébert* opposé à *Chabot*, tandis que *Chabot* et *Hébert* conspirent ensemble ; c'est ainsi qu'on vit diviser *Brissot* et d'*Orléans*, qui étoient secrettement amis.

Un homme tel que *Chabot* parut à l'étranger un instrument favorable à ses hostiles projets. Les deux frères *Fretz*, ex-nobles, ex-barons allemans, agens de l'Angleterre, espions du

cabine de *Vienne*, se masquent du voile du patriotisme, deviennent aisément à prix d'argent les protégés de *Chabot*, qu'ils mettent en avant pour cacher le fil de leur conspiration et qui dès ce moment s'occupent à diriger leurs manœuvres scélérates; *Chabot* n'est bientôt plus que le vil instrument dont l'étranger se sert pour ourdir ses trâmes criminelles et préparer les forfaits par lesquels il prétend à relever le trône et à anéantir la République.

Pour prix de ses grands services et de son dévouement, *Chabot* obtint en mariage la sœur des deux *Fretz*, et cet homme, chargé de défendre l'égalité de son pays, ose braver l'opinion publique en épousant une étrangère; née dans une classe proscrite, a-t-on vu des conspirateurs former leurs trames avec plus d'audaces et de scélératesses et montrer plus à découvert le véritable but des ressorts qu'ils faisoient jouer; pour voiler l'opprobre dont il se couvroit en prenant une compagne parmi les ennemis de sa patrie; *Chabot* répand que ses deux beaux frères ont été pendus en effigie à *Vienne*, à cause de leur amour pour la liberté; pour nous aveugler sur son insa-

tiable cupidité, il ose nous dire que les biens de ces deux prétendus martyrs de la liberté ont été confisqués, tandis qu'ils donnent à leur sœur une somme de deux-cents mille livres; pouvoient-ils acheter trop cher l'avantage de conspirer librement à l'ombre du patriotisme dont *Chabot* faisoit parade depuis si long-temps.

Pour dissoudre la convention, détruire la République et rétablir la royauté, le parti de *Chabot* met la corruption à l'ordre du jour, et c'est vers les représentans du peuple qu'il dirige ses coubs et le fil de ses intrigues; mais ses efforts sont nuls, ses manœuvres sont dévoilées; *Chabot* est mis en état d'arrestation La certitude du sort qui l'attend; les remords que lui arrache la noirseur de ses forfaits, la tout fait naître le désespoir dans son âme; il veut s'empoisonner dans sa prison; mais le poison ne fait rien sur un cœur aussi corrompus; quelques jours après il est traduit avec plusieurs autres conspirateurs au tribunal révolutionnaire. Sa turpitude est mise au jour; ses crimes sont connus, la loi parle, et *Chabot* marche à l'échafaud.

C'est ainsi que finit le 14 Germinal, cet homme crapuleux, cupide, ingrat, cet homme qui ne parut faire le bien que pour arriver plus sûrement à son but criminel, et qui ne parla en faveur de la liberté, que pour travailler plus hardiment à la détruire et à relever sur son cadavre, le monstre du despotisme dont-il n'avoit pu empêcher la chûte.

VIE PRIVÉE

DE

P.-G. CHAUMETTE,

CI-DEVANT

PROCUREUR DE LA COMMUNE

DE PARIS.

Nul ne sut mieux cacher sous des dehors trompeurs
Des plus laches desseins les sombres profondeurs.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

LA bonté naturelle du peuple français, sa crédulité dangéreuse et son aveugle facilité à accorder la plénitude de sa confiance à ceux qui font tout en apparence pour la mériter, sont les sources des revers sans nombre qu'il a éprouvé depuis quatre ans; et qu'il éprouve encore chaque jour, au milieu des efforts généreux et multipliés qu'il ne cesse de faire, pour consommer la plus admirable, la plus étonnante et la plus heureuse des révolutions.

Induits en erreur par des magistrats hypocrites, qui, pour mieux nous séduire et nous tromper, s'étudioient à ne nous faire entendre que le langage séduisant de la vérité; trahis et persécutés par des ingrats conspirateurs qui pour nous précipiter plus sûrement dans l'abyme qu'ils avoient creusé sous nos pas, s'étoient perfidement affublés du manteau du patriotisme, sous lequel ils cachoient le poignard du despotisme dont il devoient égorger la patrie; égarés enfin et pour ainsi dire corrompus par des hommes immoraux, athées par système, qui, à l'ombre d'une phylosophie monstrueuse travailloient, pour mieux nous perdre, à arracher de nos cœurs le germe de toutes les vertus sociales; nous ne sommes parvenus vers la République qu'au milieu des écueils sans nombre, que par

des routes de traverse et qu'à force de fatigues, de sacrifices, de surveillance et d'énergie.

*Un monstre qui, a la turpitude royal joignoit l'assemblage de tous les vices dont l'homme est susceptible, parvint aisément à faire illusion pendant quelque temps, à la faveur du masque de la popularité dont il avoit couvert sa figure hideuse; mais son trihomphe ne fut pas de longue durée, et comme lui une foule d'intrigans, de traîtres et de conspirateurs qui, pendant trois ans se jouèrent de l'indulgence, de l'aveuglement et de la bonté du peuple, portèrent tour-à-tour leurs têtes coupables sur l'échafaud; c'est ainsi que tot-ou-tard la victime du crime est vengée, et le crime ne peut éviter sa punition. Le crapuleux d'*Orlean, *n'est plus;* Brissot, Manuel *et* Péthion, *après avoir longtems fixés les regards et enchaîné, pour ainsi-dire l'admiration publique, ont subi la peine due à leurs forfaits.* Hébert *qui leur succèda dans la carrière dangereuse de l'ambition et de l'intrigue, marcha bientôt comme eux au supplice. et comme lui,* Chabot *et* Chaumette *ont éprouvés que si le français, egaré quelquefois et enthousiaste dans l'expression de son amour, ne connoit point de bornes dans les témoignages de sa reconnoissance, il n'est pas moins ardent à réclamer la rigueur des loix contre les traîtres qui abusent criminellement de sa confiance pour l'accabler, le tyranniser, et pour lui donner de nouveaux fers.*

Chaumette *qui, dans le cours de sa vie politique, marcha fidellement sur les traces de* Péthion *et de* Manuel, *ne présentera à la prostérité qu'un homme sans principe, qu'un intriguant à petit moyen, et qui, sans le hasard et le concours des circonstances, n'eut jamais été qu'un homme obscur et ignoré, dont le nom, comme celui de mille autres personnages à grandes réputations, eut demeuré éternellement enseveli dans l'oubli le plus profond.*

Si malgrê ses manœuvres scélérates, Chaumette *n'obtint pas l'odieuse célébrité des* Péthion *et des* Brissot, *s'il ne fut point un Catilina, c'est que son génie n'égala point sa perversité, et que les moyens lui manquèrent pour parvenir à l'exécution des criminels projets dont-il n'eut que la gloire honteuse d'être le vil complice.*

LIBERTÉ, | JUSTICE, | RÉPUBLIQUE.

VIE PRIVÉE

DE

P.-G. CHAUMETTE,

CI-DEVANT

PROCUREUR DE LA COMMUNE,

DE PARIS.

PIERRE GASPARD CHAUMETTE naquit en 1762, à Nevers, département de la Nièvre. La fortune, injuste dans la distribution de ses bienfaits, n'avoit point favorisé sa famille; mais en récompense, son père et sa mère étoient riches de leurs vertus sociales, et la probité qui les caractérisoit rendoit leur indigence respectable aux yeux de leurs concitoyens.

Chaumette n'hérita point de ce bien précieux ; il fit au contraire tout pour le perdre, et il n'étoit point encore parvenu à l'adolescence, qu'il paroissoit rougir de la condition dans laquelle il étoit né, et que, dans bien des circonstances, humilié de n'être que le fils du papa *Chaumette*, il n'osoit l'avouer pour son père.

Dans son bas age il fut l'enfant chéri de sa famille qui, à quelques espiègleries ordinaires aux enfans, crut appercevoir les étincelles d'un génie qui ne tarderoit pas à se développer ; mais les espérances qu'il fit concevoir alors, s'évanouirent peu-à-peu, et l'expérience prouva que *Chaumette*, sans jugement et sans imagination, avoit plutôt la ruse et l'adresse de la perfidie, que le feu de l'esprit. Naturellement fourbe et hypocrite, il ne s'étudia dès sa jeunesse qu'à tromper, à faire illusion et à captiver par tous les dehors de la vertu la confiance de ses concitoyens.

Dans le cours de ses études, qui ne furent point des plus brillantes, il montra tous les talens nécessaires pour marcher avec succès dans la carrière de l'intrigue et de l'ambition, on remarqua qu'il s'appliqua particulièrement à cabaler contre ceux de ses camarades qui l'éclipsoient par leur mérite, et contre qui sa jalousie se changeoit souvent en une haîne implacable.

La fortune marche rarement au gré de hommes qui la suivent: *Chaumette* éprouva pendant tout le cours de ses études, le besoin de travailler, et s'il parvint à acquérir quelques connoissances, il les doit à l'impossibilité où il se trouvoit de se livrer librement à ses passions. Il passa sa première jeunesse entièrement éloigné de la société, et s'il ne fut point débauché, c'est qu'il manqua des moyens nécessaires pour le devenir. Parmi différentes maitresses qu'il eut tour-à-tour et qui le quittèrent successivement pour voler dans les bras de quelque cavalier plus généreux, la plus distinguée et la plus constante fut une couturière en linge, qui eut pour lui toutes les attentions qu'un homme peut désirer d'une femme à qui il est à charge.

Chaumette, pendant cinq à six mois, vécut du fruit des veilles de son amie qui lui faisoit faire bonne ou maigre chère, selon l'abondance de son ouvrage, ou la générosité de ses pratiques de toute espèce. Son indigence l'avoit éloigné des lieux publics dont-il eut été un des habitués les plus constans, si ses moyens eussent répondu à son gout décidé pour le libertinage. Un jour qu'il devint propriétaire, on ne sçait comment, d'une somme assez considérable, bien loin de témoigner sa gratitude à sa bienfaisante amie qui sacrifioit tout ce qu'elle possédoit pour le soutenir, il ne songea qu'à se divertir; il fit rencontre

au spectacle d'une jeune dévergondée qu'il suivit au premier *chit chit* et chez qui il demeura deux jours entiers, c. a. d. jusqu'à l'émigration de son dernier sou, qui devint, comme tous les autres, la propriété de son avide *Dulcinée*. Honteux de se retrouver dans une détresse pire que celle dont-il venoit de sortir, il ne pouvoit se résoudre à regagner le domicile de la couturière, et enhardi par le besoin, il faisoit mine de vouloir rester encore chez celle qui l'avoit si agréablement dépouillé, lorsque deux gaillards à larges épaules vinrent, à grands coups de cannes, mettre monsieur le drôle à la raison. Il gagna la porte avec toute la précipitation dont étoient capables ses jambes tremblantes, et jura, hors du danger, de se venger un jour, sur toutes les filles du monde, des caresses qu'il venoit de recevoir : c'est ainsi que la vengeance force quelque fois le crime à combattre le crime, le débauché à prêcher la sagesse, et l'homme sans principe et sans mœurs, *Chaumette* enfin, à poursuivre le vice à s'ériger en restaurateur des mœurs et en protecteur de la vertu.

Revenu de sa peur, *Chaumette* se croyoit très heureux d'en être quitte pour quelque coups de cannes, lorsque trois jours après cette avanture, il s'apperçut que sa bourse n'étoit pas le seul bien qu'il avoit perdu au sein des plaisirs ; sa santé l'abandonna bientôt, et le poison qui circuloit dans son sang cor-

rompu, lui fit regretter alors d'avoir eu le malheur de se trouver un seul jour au dessus de la détresse. Sans ressources, sans asyle pour ainsi dire, que va-t-il devenir? L'humanité vint heureusement à son secours; il confia son état à un nommé *Dewron*, élève en médecine, qui avoit été son camarade de classe. Ce jeune homme se chargea de le guérir *gratis* et parvint en effet, en moins de six semaines, à faire disparoître par des palliatifs dangereux tous les symptômes d'une maladie qui renait sous mille formes différentes.

On dit que *Chaumette*, plein de reconnoissance pour son bienfaisant ami, fit tous ses efforts pour lui enlever une maitresse qu'il avoit, et que ne pouvant la corrompre, il alla jusqu'à vouloir prendre de force ce que la vertu et le devoir lui refusoient. Ces tentative valurent au débaucheur un nouveau régal de coups de cannes dont il demeura sept jours au lit, ne mangeant que du pain et ne buvant que l'eau que lui donnoit une vieille blanchisseuse à qui il avoit inspiré quelque pitié.

Quand il fut un peu rétabli, il renoua d'anciennes liaisons avec quelques grisettes qui lui accordoient quelquefois, pour des complaisances avilissantes, des faveurs qu'elle ne réservoient ordinairement qu'au plus offrant, mais:

On a souvent besoin d'un plus petit que soit.

Aussi se servoient-elles de *Chaumette*, pour

couvrir leur libertinage et se dérober aux poursuites de la police et des amis des mœurs.

La honte dont sa conduite crapuleuse le couvroit à ses propres yeux, lui ôta, pendant quelque tems, la hardiesse de se présenter devant sa couturière. Mais ayant appris que la liberté que lui avoit laissée son absence, avoit augmenté le nombre de ses pratiques, et par conséquent ses moyens, il alla lui jurer le repentir le plus sincère, et parvint bientôt, à l'aide de quelques complimens flateurs, à rentrer dans le cœur de cette belle, qu'un reste d'amour rendoit facile à calmer. Pour mieux l'aveugler sur la sincérité de son retour, il l'assura que son intention étoit de l'épouser; son amante le crut et lui sacrifia un jeune tailleur, qui, avec un peu de fortune, lui promettoit la complaisance la plus étendue. Ne connoissant plus de bornes dans les expressions de son amour, la couturière ne tarda pas à sentir fructifier dans son sein les œuvres de *Chaumette*, qui, étranger à tous sentimens paternels, eut la barbarie, à la naissance de son enfant, de le conduire lui-même aux lieux où la nature, méconnue par la nature, trouve dans la bienfaisance d'une nation généreuse et sensible des secours que lui refusent souvent l'opulence et l'hypocrisie d'un père ou d'une mère.

Vainement la couturière supplia, vainement elle protesta de faire tous les sacrifices pos-

sibles pour élever son enfant, son coupable amant, ne connoissant de jouissance que celle que procure à l'animal la satisfaction de ses sens, lui représenta combien un enfant au sein de sa mère devenoit embarassant pour deux jeunes cœurs qui, disoit-il, ne devoient songer qu'à jouir des jours passagers d'une jeunesse fugitive.

Chaumette arrêté dans ses vues ambitieuses par la modicité de ses moyens, fut long-tems incertain sur le parti qu'il prendroit pour s'arracher à la misère qui le persécutoit. Aprés avoir vécu pendant six mois d'intrigues et de secours, se voyant dénué de toutes ressources et abandonné de sa couturière qu'il avoit si grossièrement trompée, il alla offrir ses services et ses petits talens à un notaire, qui eut l'humanité de lui donner de l'occupation, mais qui eut aussi la prudence de le chasser, quinze jours après, pour une petite espièglerie qui lui auroit mérité une place distinguée à la grève, si elle eut été divulguée.

Chaumette qui craignoit avec raison les poursuites du notaire, se cacha pendant un mois chez une blanchisseuse du faubourg St.-Marceau, à qui, par reconnoissance, il déroba en partant cinq à six chemises et trois draps qu'il vendit. C'est alors qu'il se mit aux gages d'un maître de pension qui, fatigué de sa pédanterie, de son insolence et de son caractère

ambitieux, ne tarda pas à lui donner congé. C'est alors que, suivant son goût pour toute espèce de charlatanisme, il se fit étudiant en médecine; mais sans moyens, il ne put suivre long-tems cette carrière. Ne sachant plus que devenir; il se fit matelot, et fut assez heureux pour acquérir quelques écus dans cette profession qui fut, dit-on, celle qu'il remplit avec le moins de fourberie, parce que sans-doute ce fut aussi celle qui lui fournit le moins les moyens favorables de tromper. Il se livra une seconde fois à l'étude de la médecine; mais n'ayant aucune espérance d'y réussir, il l'abandonna de nouveau, et alla offrir ses services à *Prud'homme* libraire, qui lui donna une partie à rédiger dans le journal des *Révolutions de Paris*.

C'est dès ce moment qu'il se couvrit du masque du patriotisme le plus ardent; l'hypocrisie fut le moyen qu'il prit pour parvenir à ses fins. Il commmença par fréquenter les sociétés populaires, qu'il aveugla sur son compte et dont il a obtenu la confiance au moment même où il combinoit leur perte et celle de la République entière; marchant toujours d'un pas hardi et rapide dans le chemin de l'intrigue, il cabala si adroitement, que, pour prix des vertus qui paroissoient le caractériser, le peuple l'éleva à la place de procureur de la commune de Paris. La vanité s'empara alors de sa petite personne; *Chaumette* voulut être riche, et il

profita pour remplir ses desirs de la confience sans borne dont-il étoit honoré. Dépositaire de l'autorité publique, il en abusa pour faire tout le mal dont sont petit génie étoit capable, et sur-tout pour satisfaire sa passion dominante, la soif insatiable des richesses.

Victime de ses débauches, il forma le projet de se venger sur toutes les femmes publiques, de celle qui lui avoit laicé des marques authentiques de son honnêteté. Son réquisitoire sur les mœurs snrprit toutes les personnes qui le connoissoient, et l'homme qui savoit apprécier, jugea que *Chaumette* n'étoit qu'un hypocrite qui, pour parvenir à consommer quelques forfaits secrets, cherchoit à faire illusion et à s'enveloper de l'estime publique; d'ailleurs le peu d'empressement qu'il mit à faire exécuter l'arrêté de la commune, contre les femmes débauchées, prouva que ses vues ne tendoient point directement au bien public. Un citoyen surpris avec raison, de sa négligence à cet égard, lui écrivit pour l'engager à surveiller la suppressiondes prostituées; *Chaumette* eut la maladresse de lui répondre que cet objet ne le regardoit pas; l'hypocrite pouvoit-il mieux laisser appercevoir son masque?

Vainement l'intriguant cherche à voiler ses démarches criminelles; vainement le traître enveloppe sa scélératesse du manteau de la fraternité; peu-à-peu les intrigues sont dé-

103

couvertes, les traîtres sont mis au jour, et les coupables portent la peine due à leurs forfaits. Complice et un des principaux chefs du système de corruption et de subvertion totale, *Chaumette* fut mis en état d'arrestation et traduit au tribunal révolutionnaire le 21 Germinal; sa défense fut celle d'un homme qui s'avoue coupable. Quand il ne put plus douter que la conviction de ses crimes étoit passée dans l'ame de ses juges, il devint insolent et osa insulter le tribunal; il fut mis alors hors de la loi, et exécuté le 24 Germinal, au milieu des cris mille fois répétés: *vive la République.*